

**Succès de l'augmentation de capital  
avec maintien du droit préférentiel de souscription  
d'un montant de 44,3 M€**

**LACROIX en ordre de marche  
pour atteindre ses ambitions 2025**

**Succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) :**

- Levée d'un montant brut de 44,3 M€, au prix de souscription de 41,65 € par action
- 1 062 536 actions nouvelles souscrites, dont 93% à titre irréductible
- Elargissement du flottant à 27% du capital
- Participation des actionnaires familiaux historiques à hauteur de 15 M€

« Nous sommes particulièrement satisfaits du succès de cette augmentation de capital, qui a su, dans une très large majorité, convaincre nos actionnaires, tout en attirant de nouveaux investisseurs importants. Avec une levée totale d'un montant de plus de 44 millions d'euros, la réalisation de cette opération constitue un puissant témoignage de l'adhésion emportée par notre nouveau plan Leadership 2025, qui doit voir le Groupe quasiment doubler de taille pour atteindre 800 millions d'euros de chiffre d'affaires et 9% de marge d'EBITDA courant à l'horizon 2025. Véritable tournant stratégique pour LACROIX, les fonds levés vont nous permettre d'accélérer le déploiement de chacun des axes de ce plan, notamment le volet acquisitions et le renforcement du leadership technologique du Groupe. En ordre de marche pour atteindre nos ambitions 2025, je tiens à remercier au nom du Groupe l'ensemble de nos actionnaires, historiques et nouveaux, pour la confiance manifestée au travers de leur participation à cette opération. » se réjouit Vincent Bedouin, Président Directeur Général de LACROIX.

### Résultats de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

A l'issue de la période de souscription qui s'est clôturée le 21 juillet 2021, la demande à titre irréductible s'est élevée à 991 858 actions, soit 93% des actions nouvelles à émettre, tandis que la demande à titre réductible, servie intégralement, a porté sur 70 678 actions, soit 7% des actions nouvelles à émettre.

En conséquence, le montant brut de l'augmentation de capital avec maintien du DPS (l'« **Offre** ») constatée par le Conseil d'Administration réuni le 26 juillet 2021 s'élève à 44,3 millions d'euros, dont 7,1 millions d'euros de valeur nominale et 37,2 millions d'euros de prime d'émission, et se traduit par l'émission de 1 062 536 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** »), à un prix de souscription unitaire

#### Contacts

**LACROIX**  
DG Délégué & VP Exécutif Finance  
**Nicolas Bedouin**  
info@lacroix-group.com  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
Relations presse  
**Jennifer Jullia**  
jjullia@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
Communication financière  
**Simon Derbanne**  
sderbanne@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 14

de 41,65 euros, dont 6,64 euros de valeur nominale et 35,01 euros de prime d'émission. Sur la base des cours moyens de l'action de la Société pondérés par les volumes sur les trois jours de bourse précédant la date d'approbation du Prospectus par l'AMF en date du 2 juillet 2021, soit 49,00 euros, le prix de souscription des Actions Nouvelles fait apparaître une décote de 15,0 %.

Les Actions Nouvelles seront émises dans le cadre de la 24<sup>ème</sup> résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société tenue le 11 mai 2021.

Dans le cadre de l'Offre, Portzamparc (Groupe BNP Paribas) a agi en qualité de Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre Associé et Gilbert Dupont en qualité de Teneur de Livre Associé.

Nicolas Bedouin, Directeur Général Délégué & VP Exécutif Finance, déclare : « *Nous pouvons nous réjouir du succès de cette augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription à plus d'un titre. Tout d'abord, signe d'une forte adhésion au projet, l'opération a été largement suivie par nos actionnaires, notamment Amiral Gestion, CDC Croissance, Financière Arbevel et Value8. C'est également l'occasion pour LACROIX d'accueillir dans son capital de nouveaux investisseurs institutionnels de premier plan comme BNP Paribas Développement, DNCA Investments, Finexis S.A, Indépendance et Expansion AM, ou encore Vatel Capital, et d'élargir significativement la taille de son flottant à 27% pour une capitalisation boursière de plus de 200 millions d'euros.* »

## Objectifs de l'Offre

Le produit net de l'Offre contribuera globalement au financement du développement de la Société et des axes du plan stratégique « Leadership 2025 ». A titre de rappel, sur la durée du plan, la répartition des besoins selon les axes est la suivante :

- a) Environ 37% pour l'extension du rayonnement international et le M&A, avec l'ambition de réaliser plus de 70% de l'activité totale hors de France d'ici 5 ans. LACROIX entend notamment procéder à la réalisation d'acquisitions ciblées permettant de renforcer les activités existantes à l'international, voire également à prendre position sur des segments de marché complémentaires, ou à élargir l'offre 'smart' par l'intégration de nouvelles briques technologiques, à forte valeur ajoutée.
- b) Environ 35% pour le renforcement du leadership technologique du Groupe avec le développement de plateformes technologiques autour d'expertises de pointe comme la cybersécurité ou le edge computing. Dans cette perspective, l'objectif fixé est de multiplier par deux les dépenses de R&D à plus de 5% du chiffre d'affaires total. Ce renforcement des ressources dédiées à l'innovation doit permettre, pour le chiffre d'affaires avec une conception LACROIX, de porter la part des nouveaux produits (moins de 5 ans) à 50%.
- c) Environ 27% pour le développement d'un leadership en matière d'efficacité industrielle, reposant notamment sur les opportunités offertes par « l'Industrie 4.0 » avec un rôle accru de l'intelligence artificielle et de la robotisation, la digitalisation des flux, et l'application de méthodes de production 'lean'. A l'instar de sa nouvelle usine électronique du futur française « Symbiose » qui sera livrée fin 2021, ces principes s'appliqueront à 100% des sites industriels du Groupe d'ici 2025.
- d) Enfin, dans une moindre mesure, environ 1% pour l'amorçage de la transition d'un rôle d'équipementier à celui de fournisseur de solutions « end to end » à haute valeur ajoutée pour le « Smart World », avec le déploiement de nouveaux services générateurs à terme de revenus récurrents et leviers d'appréciation des marges.

Le premier axe a) présenté ci-dessus nécessitera plus particulièrement l'utilisation du produit net de l'Offre étant donné que les autres besoins pourraient majoritairement être autofinancés.

### Contacts

**LACROIX**  
DG Délégué & VP Exécutif Finance  
**Nicolas Bedouin**  
info@lacroix-group.com  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
Relations presse  
**Jennifer Jullia**  
jjullia@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
Communication financière  
**Simon Derbanne**  
sderbanne@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 14

## Modalités de l'Offre

### Engagements de souscription

Avant l'Offre, le montant total des engagements de souscription pris, d'une part, par le groupe constitué des actionnaires membres de la famille Bedouin (la « **Famille Bedouin** ») et, d'autre part, par dix investisseurs institutionnels, dont certains étaient actionnaires de la Société, d'autre part, s'élevait à 34 millions d'euros.

La Famille Bedouin, qui s'était engagée, sous des conditions usuelles, à souscrire à l'Offre par exercice d'une partie de ses droits préférentiels de souscription pour un montant de 15 millions d'euros au travers de Vinila Investissements, a souscrit à 360 143 Actions Nouvelles pour un montant de 15 millions d'euros.

Par ailleurs, les dix investisseurs qui s'étaient engagés de manière irrévocable à souscrire à l'Offre pour un montant total de 19 millions d'euros, dont 17,1 millions d'euros à titre irréductible et 1,9 millions d'euros à titre réductible, ont été servis en intégralité. Ces investisseurs sont constitués d'actionnaires existants (Amiral Gestion, CDC Croissance, Financière Arbevel, MCA Finances, Value8) et de nouveaux actionnaires (BNP Paribas Développement, DNCA Investments, Finexis S.A, Indépendance et Expansion AM, Vatel Capital).

### Engagement de conservation

La Famille Bedouin a pris l'engagement de conserver ses actions Lacroix jusqu'à l'expiration d'une période de douze mois à compter de la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, étant précisé que les Actions Nouvelles souscrites par Vinila Investissements dans le cadre de l'Offre seront soumises au même engagement de conservation.

### Engagements d'abstention

Dans le cadre du contrat de placement conclu avec Portzamparc (Groupe BNP Paribas et Gilbert Dupont, la Société a pris un engagement d'abstention d'une durée de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles.

## Contacts

**LACROIX**  
*DG Délégué & VP Exécutif Finance*  
**Nicolas Bedouin**  
info@lacroix-group.com  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
*Relations presse*  
**Jennifer Jullia**  
jjullia@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
*Communication financière*  
**Simon Derbanne**  
sderbanne@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 14

## Incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la répartition du capital et des droits de vote

A l'issue de l'émission des Actions Nouvelles, le capital social de LACROIX sera composé de 4 829 096 actions de 6,64 euros de valeur nominale chacune. Il se répartira comme suit :

Sur une base non diluée

Actionnaires	Avant l'Offre			Après l'Offre		
	Nombre d'actions	% du capital	% de DDV exerçables	Nombre d'actions	% du capital	% de DDV exerçables
Famille Bedouin	2 651 445	70,39	84,51	3 011 588	<b>62,36</b>	<b>77,18</b>
<i>Dont Vinila Investissements</i>	<i>2 169 069</i>	<i>57,59</i>	<i>69,12</i>	<i>2 529 212</i>	<i>52,37</i>	<i>64,02</i>
Fidelity Puritan Trust	376 486**	10,00	6,01	376 486**	7,80	5,14
<b>Flottant</b>	<b>591 714</b>	<b>15,71</b>	<b>9,48</b>	<b>1 294 107</b>	<b>26,80</b>	<b>17,69</b>
Auto-détention*	146 915	3,90	-	146 915	3,04	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 766 560</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>4 829 096</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

\* Etant précisé que le nombre d'actions auto-détenues est susceptible d'évoluer en fonction de l'acquisition définitive de 15 002 actions existantes, attribuées gratuitement, et réduisant le nombre d'actions auto détenues par la Société.

\*\* A la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, soit le 2 juillet 2021, Fidelity Puritan Trust détenait 376 656 actions. A l'occasion de sa déclaration de franchissement de seuil en date du 15 juillet 2021, ce même actionnaire ne détenait plus que 376 486 actions, soit 9,995% du capital avant réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du DPS.

## Incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la situation financière de l'actionnaire

L'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la participation d'un actionnaire qui détiendrait 1 % du capital de la Société préalablement à l'émission des Actions Nouvelles et n'ayant pas souscrit à l'émission des Actions Nouvelles (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du Prospectus, après déduction des actions auto-détenues), est la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée
Avant l'Offre	1,00
Après l'Offre	0,78

## Règlement-livraison

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris des Actions Nouvelles auront lieu le 28 juillet 2021.

### Contacts

**LACROIX**  
DG Délégué & VP Exécutif Finance  
**Nicolas Bedouin**  
info@lacroix-group.com  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
Relations presse  
**Jennifer Jullia**  
jjullia@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
Communication financière  
**Simon Derbanne**  
sderbanne@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 14

## Partenaires de l'Offre



*Coordinateur Global, Chef de file et  
Teneur de Livre Associé*



**GILBERT  
DUPONT**  
GROUPE SOCIETE GENERALE  
*Teneur de Livre Associé*



*Conseil juridique de l'opération*

## Information du public

Le Prospectus, établi sous la forme d'un prospectus de relance de l'Union conformément à l'article 14 bis et à l'annexe V bis du Règlement Prospectus modifié par le règlement (UE) 2021/337 du 16 février 2021, a obtenu de l'AMF le numéro d'approbation 21-271 en date du 2 juillet 2021 et est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site Internet de la Société (<https://www.lacroix-group.com/>). Les facteurs de risque relatifs au Groupe, à son secteur d'activité, aux marchés et aux valeurs mobilières émises sont décrits à la section IV du Prospectus. La liste de ces risques n'est pas exhaustive. D'autres risques non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date d'approbation du Prospectus peuvent exister. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

## Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2021 : 26 août 2021 après Bourse

## Retrouvez les informations financières sur notre espace investisseurs

<https://fr.lacroix-group.com/espace-investisseurs/>

## À propos de LACROIX

Convaincu que la technologie devrait contribuer à rendre nos cadres de vie simples, durables et sûrs, LACROIX accompagne ses clients dans la construction et la gestion d'écosystèmes de vie intelligents, grâce à des équipements et des technologies connectés.

ETI familiale cotée, LACROIX combine l'agilité indispensable pour innover dans un univers technologique en constante évolution, la capacité à industrialiser des équipements robustes et sécurisés, le savoir-faire de pointe en solutions IoT industriels et en équipements électroniques pour des applications critiques et la vision long terme pour investir et construire l'avenir.

LACROIX conçoit et fabrique les équipements électroniques pour les produits de ses clients, ainsi que des solutions IoT (hardware, software & cloud) et IA, notamment dans les filières de l'industrie, automobiles, domotiques,

### Contacts

**LACROIX**  
DG Délégué & VP Exécutif Finance  
**Nicolas Bedouin**  
[info@lacroix-group.com](mailto:info@lacroix-group.com)  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
Relations presse  
**Jennifer Jullia**  
[jjullia@actifin.fr](mailto:jjullia@actifin.fr)  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
Communication financière  
**Simon Derbanne**  
[sderbanne@actifin.fr](mailto:sderbanne@actifin.fr)  
Tél. : 01 56 88 11 14

avioniques, ou de la santé. Le Groupe fournit également des solutions connectées et sécurisées pour la gestion d'infrastructures critiques telle que la voirie intelligente (éclairage public, signalisation, gestion de trafic, V2X) ainsi que pour la gestion et le pilotage des infrastructures d'eau et d'énergie.

Fort de son expérience et de ses expertises technologiques et métiers, LACROIX travaille avec ses clients et ses partenaires pour faire le lien entre le monde d'aujourd'hui et le monde de demain. Il les aide à construire l'industrie du futur et à bénéficier des opportunités d'innovation qui les entourent, en leur apportant les équipements et les solutions d'un monde plus intelligent.

## Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destinée à solliciter du public en vue d'une opération par offre au public. Ce communiqué ne constitue en aucun cas une appréciation du bien fondé d'un investissement dans la Société. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exhaustivité, la réalité et l'exactitude des informations fournies. Les informations et opinions contenues dans ce communiqué ainsi que l'ensemble des éléments présentés lors de la réunion d'information de ce jour sont fournis à la date de ce communiqué et peuvent être amenés à évoluer à tout moment. Certaines des informations contenues dans le communiqué ont un caractère purement prévisionnel et prospectif. Ces informations sont données à la date du communiqué et aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations dont la Société ne sera aucunement tenue de proposer une mise à jour.

Aucune communication, ni aucune information relative à l'augmentation de capital envisagée ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'autorisation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat de titres de la Société peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La Société n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). L'offre sera ouverte au public en France exclusivement postérieurement à la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'une approbation sur le prospectus préparé en conformité avec le Règlement Prospectus.

En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.

Le communiqué n'a pas été approuvé par une personne autorisée (« **authorised person** ») au sens de l'Article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le communiqué est destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) a (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble

## Contacts

**LACROIX**  
DG Délégué & VP Exécutif Finance  
**Nicolas Bedouin**  
info@lacroix-group.com  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
Relations presse  
**Jennifer Jullia**  
jjullia@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
Communication financière  
**Simon Derbanne**  
sderbanne@actifin.fr  
Tél. : 01 56 88 11 14

désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le communiqué et les informations qu'il contient. Le communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions de la Société objet du communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. La Société n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon. La distribution de ce communiqué dans d'autres pays pourrait faire l'objet de restrictions législatives ou réglementaires, et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et les respecter. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois applicables en matière de titres financiers.

## Contacts

**LACROIX**  
*DG Délégué & VP Exécutif Finance*  
**Nicolas Bedouin**  
[info@lacroix-group.com](mailto:info@lacroix-group.com)  
Tél. : 02 72 25 68 80

**ACTIFIN**  
*Relations presse*  
**Jennifer Jullia**  
[jjullia@actifin.fr](mailto:jjullia@actifin.fr)  
Tél. : 01 56 88 11 19

**ACTIFIN**  
*Communication financière*  
**Simon Derbanne**  
[sderbanne@actifin.fr](mailto:sderbanne@actifin.fr)  
Tél. : 01 56 88 11 14